



ÉTUDE DREES Le 100 % santé ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la réforme du « 100 % santé » instaure la prise en charge intégrale des dépenses associées à un panier d'équipements constitué de lunettes, de prothèses dentaires et d'appareils auditifs, dans le but de réduire le reste à charge des ménages, notamment celui des plus modestes, après remboursement par l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé. Fin 2021, un peu plus de la moitié des Français en ont entendu parler.

Ce dispositif est mieux connu des plus diplômés (60 %), des personnes de 45 à 64 ans (62 %) et de celles qui se déclarent très préoccupées par la santé des Français (61 %) ou en mauvaise santé (65 %). En un an, cette connaissance a progressé de 11 points. Les autres personnes ne prévoient pas de l'utiliser, soit parce qu'elles supposent que leurs revenus sont trop élevés (29 %), soit parce qu'elles pensent

que les équipements proposés ne leur conviennent pas (12 %) ou pour une autre raison (10 %).

Cette intention de recours varie selon le degré de connaissance du dispositif, de 41 % pour les personnes qui n'en ont pas entendu parler à 61 % pour celles qui déclarent en être informées et savoir précisément qui peut en bénéficier.

Soixante-six pour cent des personnes qui jugent leur reste à charge beaucoup trop élevé ont l'intention de recourir à ce dispositif dans l'année; c'est le cas également de 70 % des personnes qui ont dû renoncer pour des raisons financières à des soins dentaires, à des lunettes ou à un appareil auditif dont elles avaient besoin et de 72 % des personnes dont le niveau de vie est le plus faible. L'intention de recours diminue quand les revenus s'élèvent, de 72 % parmi les 20 % les plus modestes à 28 % pour les 20 % les plus aisés... ●

L'étude intégrale Drees, *Études et résultats*, juillet 2022, n° 1236



MISE À JOUR Les fiches carrières des personnels de la FPH

Éric Chollet, André Lucas

Les fiches carrières constituent un outil pratique au service des praticiens de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique hospitalière. Sous la forme de tableaux synoptiques par fonction, les fiches présentent toutes les informations nécessaires sur les différentes modalités d'accès aux corps et grades de la FPH : concours internes/externes, 3^e concours, liste d'aptitude, détachement, intégration, accès direct, avancement de grade...

Chaque modalité, mise en évidence par un code couleur, permet une vision claire des modes d'accès à chaque grade.

Actualisées au 15 mai 2022 et prenant en compte la modification des statuts issue de la démarche « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), elles assurent une information fiable sur l'évolution des carrières. Ce fascicule s'insère facilement dans le classeur Fichier permanent des corps et grades des établissements publics sanitaires et sociaux. ●

Infos EHESP, juillet 2022, 32 pages, 7 €



PUBLICATION Le partenariat en santé

P. Lartiquet, C. Broussai,
M. Saint-Jean, N. Szapiro

Le vieillissement de la population, la forte croissance des maladies chroniques, le développement du niveau d'information de la population, la transition numérique en santé bouleversent les besoins et les approches de santé. Ces évolutions appellent à revisiter en profondeur le système de santé, surtout conçu autour des soins aigus. L'approche du partenariat en santé est un changement paradigmatique prometteur pour répondre à ces défis. Les auteurs en présentent ici les apports en croisant leurs regards de chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation, de patients, de proches aidants et de professionnels de santé. Ils soulignent la complémentarité des savoirs issus du vécu avec la maladie du patient et des savoirs cliniques et scientifiques des professionnels de santé.

Les approches théoriques permettent de repenser les notions de partenariat et d'envisager son accompagnement. Les témoignages du vécu avec la maladie et les textes ancrés dans les expériences professionnelles ouvrent des pistes pour renouveler les pratiques sur le terrain et en formation. Le partenariat en santé pouvant difficilement s'inscrire dans une injonction ou dans l'adhésion systématique à un quelconque modèle, c'est bien un accompagnement au changement que propose ce livre afin d'ouvrir le champ des possibles. Un accompagnement qui concerne les professionnels de santé, les patients, les proches aidants et les institutions de santé. ●

Infos Seli Arslan, juillet 2022, 216 pages, 24,50 €